



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MRAe

Mission régionale d'autorité environnementale

OCCITANIE

**Inspection générale de l'environnement
et du développement durable**

Information sur l'absence d'observation dans le délai sur Révision générale du PLU de Montaren et Saint-Médiars (Gard)

N°saisine : 2023-012387

N°MRAe : 2024AO02

Montpellier, le 05 janvier 2024

Par courriel reçu par la DREAL Occitanie, service d'appui à la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), le 04 octobre 2023, la Commune de Montaren et Saint-Médiars a sollicité l'avis de la MRAe sur le projet Révision générale du PLU de Montaren et Saint-Médiars (Gard) au titre des articles R 104-21 et suivants du Code d'urbanisme relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un document d'urbanisme.

La MRAe n'a pas émis d'observation dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 04 janvier 2024 (article R 104-25 du Code d'urbanisme).

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle figure sur le site internet de la MRAe.